



Actualités Mohonnaises

Mars 2024

Mairie de Mohon

L'activité municipale du moment :

• **La révision du Plan Local d'Urbanisme :**

Le Comité de pilotage aidé de Madame Claire Davost, de l'Atelier d'Ys, continue à travailler sur le futur P.L.U. ; nous en sommes à la cinquième réunion. La loi Climat et Résilience, la loi « Zéro Artificialisation net », la loi Accélération de Production d'Énergies Renouvelables sont venues rendre plus complexe l'étude et la mise en forme de notre document d'urbanisme. La Stratégie Globale Territoriale nous impose aujourd'hui de viser et prévoir au-delà du simple plan d'urbanisme conçu auparavant. De nouveaux documents vont être mis en ligne prochainement pour consultation par le public. N'hésitez pas à les consulter également sur demande au secrétariat de la Mairie.

• **Rappel : Inscriptions sur la liste électorale :**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 à la salle polyvalente.

Pour pouvoir voter à ces prochaines élections, si vous êtes Français ou ressortissant européen, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre Commune,

- soit en mairie : date limite d'inscription : vendredi 3 mai 2024,
- soit en ligne sur « service.public.fr », date limite d'inscription : mercredi 1^{er} mai 2024.
- Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale, il faut consulter le site : www.service-public.fr ou en mairie.
- Les procurations de vote sont à effectuer en ligne sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr> ou, directement dans une gendarmerie, ou au consulat si vous êtes absent ce jour-là.

• **Rappel : Permanence des Élus du Canton :**

En tant que Conseillers Départementaux du Canton de Ploërmel, Madame Hania RENAUDIE et Monsieur Nicolas JAGOUDET souhaitent privilégier les rencontres individuelles, afin d'informer les habitants de l'actualité départementale, des différents dispositifs de soutien du Département, mais également d'être à l'écoute de chacun dans une démarche d'accompagnement.

A ce titre, nos Élus aimeraient organiser une permanence, sur rendez-vous, qui sera gérée par leur secrétariat, permanence prévue à Mohon le samedi 25 mai 2024 de 9h à 11h30.

Voici les références et coordonnées de leur assistante au Département :

Madame Kathleen SEVENO, 02-97-54-80-49,

kathleen.seveno@morbihan.fr

Cette rencontre se réalisera dans la salle de réunion du Conseil à la Mairie.

Contacts utiles

Mairie de Mohon :
02-97-93-94-20

Horaires d'ouvertures :
Lundi, mardi et jeudi :
09h/12h-14h/17h30

Mercredi et vendredi : 09h/12h.

NUMEROS D'URGENCES

SANTE

Samu : 15
Pompiers : 18
Maison médicale de garde
Ploërmel : 15
Hôpital de Ploërmel :
02-97-73-26-26
Cabinet infirmier :
02-97-93-96-50
Centre de soins de
La Trinité-Porhoët :
02-97-93-91-38

SECURITE

Gendarmerie : 17
Violences conjugales : 3919
Enfants en danger : 119
Numéro national de prévention
du suicide (ligne d'écoute) :
3114

SERVICES PUBLICS

Maison France Services La
Trinité-Porhoët
02-97-93-93-69

Bus Itinérant France Services
06-31-24-37-89 (présence du
bus chaque lundi des semaines
impaires).

La Poste : 3631 et 3639

Ordures ménagères
SMICTOM :
02-99-09-57-26

SERVICES SOCIAUX

Assistants sociales :
Mauron :
02-97-69-54-01
Ploërmel :
02-97-73-22-00
Banque Alimentaire :
02-97-22-60-24
Restos du cœur :
02-97-22-95-26

- **La gestion du cimetière continue :** Les constatations d'état d'abandon ont été réalisées et les procès-verbaux sont consultables en mairie ou sur les tableaux d'affichage au cimetière (pour les personnes que nous n'avons pas pu joindre). N'hésitez pas à les consulter et si vous le pouvez, à renseigner la mairie. Un appel d'offres a été lancé pour des équipements comme un nouveau colombarium, un portail accessible facilement aux personnes à mobilité réduite, une ombrière, ...
- **Les travaux que nous avons lancés Rue de la Pierre Bise sont achevés.**

La partie inférieure de la Rue était sous la responsabilité du syndicat Morbihan Énergies que nous avons relancé pour demander que soient réalisées les finitions de couverture des tranchées.

Thème poétique du mois de mars :

*Ah que Mars est un joli mois !
C'est le mois des surprises.
Du matin au soir dans les bois,
Tout change avec les brises.
Le ruisseau n'est plus engourdi ;
La terre n'est plus dure :
Le vent qui souffle du midi
Prépare la verdure.
Le rossignol n'est pas venu,
Rempli de douces notes,
Mais déjà sur le hêtre nu
Résonnent les linottes.
Par-dessus la haie en éveil,
Fier de ses fleurs écloses,
On voit le pêcher au soleil
Ouvrir ses bourgeons roses.
Gelée et vent, pluie et soleil,
Alors tout a des charmes ;
Mars a le visage vermeil
Et sourit dans ses larmes.
Alfred de Musset*



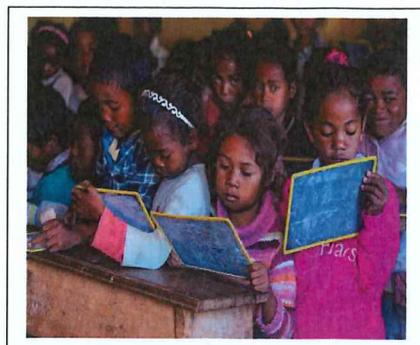
Événements à venir :

Jeudi 28 mars à 20h00	Réunion publique d'information sur le déploiement de la fibre optique et ses contraintes	Megalis Bretagne	Salle Polyvalente
Vendredi 29 mars	Tournoi au boulodrome	Club de l'Amitié	MilleClub
Vendredi 3 mai	Course cycliste Classique Morbihan Féminine	Grand Prix Morbihan Organisation	Domaine routier départemental
Dimanche 7 avril de 9h30 à 19h00	Portes ouvertes (Voire affiche ci-après)	Association Partage Art et Culture Ecole de la Brousse	locaux de PACEB au n°40 à Bodieu
Samedi 25 mai de 9h à 11h30	Permanence des élus du canton sur rendez vous	Hania Renaudie Nicolas Jagoudet	Salle du Conseil à la mairie



Programme :

- Buvette et Barbecue,
- Menu : saucisses-frites,
- Après-midi : crêpes,
- Billard,
- Petits tours de train,
- Expositions :
 - Tableaux et artisanat,
 - Bijoux et vêtements.



Autres informations

- *Madame Questroy a accepté d'assurer un dépôt de pain et viennoiseries dans son bar-restaurant **La Bon'Heure** du mardi au dimanche à partir de 9h00 avec réservation 48h00 à l'avance (tél. : 02-97-93-94-33). Ces produits sont proposés par la boulangerie « Aux délices de Guilliers » depuis le 19 mars.*
- *Nous rappelons que c'est le bon moment pour la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques, pensez à mettre en place vos pièges pour capturer les reines.*
- *La Commune de Mohon vend du bois de chêne à raison de 60 euros la corde, le bois est à couper sur place. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie, 02-97-93-94-20.*
- *Borne de recharge pour véhicules électriques : Morbihan Énergies nous rappelle qu'elle est installée et fonctionnelle depuis le 28 juin 2023 sur le parking du complexe polyvalent. Le mode opératoire est représenté sur la borne pour vous guider. Le paiement peut s'opérer par carte bancaire sans contact ou avec un badge d'abonnement. La souscription à l'abonnement peut se faire via ce lien :*

<https://partenaires.freshmile.com/partenaires/morbihan-energies/>

- *La déchetterie des Tertres à Guilliers dans sa réorganisation change ses horaires d'ouverture à compter du mardi 2 avril 2024 :*

*LUNDI, MERCREDI et VENDREDI = **FERMÉE***

*MARDI, JEUDI, SAMEDI = **OUVERTE***

De 9 heures à 12h30

Et de 13 Heures 30 à 17 heures 30

N'oubliez pas votre badge d'accès !

Est-il besoin de rappeler la nécessité de respecter cette nouvelle organisation et surtout la personne chargée du bon fonctionnement de ce centre de tri si important pour notre environnement. Des cas d'incivilités nous ont été rapportés, que ceux qui enfreignent les règles sachent que des poursuites pourront être engagées à leur rencontre.

Le contrôle d'accès permet de mieux réguler les flux, de mieux contrôler l'origine des déchets apportés, de mieux les trier et d'optimiser leur valorisation.

Afin d'éviter certains énervements dus à la file d'attente éventuelle, il est conseillé de préparer vos déchets chez vous par filière, cela évite des pertes de temps lors du déchargement et de l'accès aux conteneurs. Nous rappelons aussi que la marche arrière des véhicules est formellement interdite sur la plateforme.

- Dans le cadre de la loi d'Accélération de Production d'Énergies Renouvelables (*loi dite APER*), nous sommes amenés à consulter tous les Mohonnais qui ont un projet ou y pense pour une installation de production d'énergie renouvelable. La Commune devra se prononcer sur des zones d'implantation pour répondre au besoin croissant d'énergie.

- Eolien terrestre,
- Géothermie,
- Panneaux solaires sur toiture,
- Panneaux photovoltaïques sur toiture,
- Centrale de panneaux photovoltaïques au sol ou Pylônes Trackers,
- Méthanisation,
- Biomasse,
- Chaleur fatale, ...

Dans l'application de cette loi APER, nous devons être en mesure de définir, pour le mois de juin 2024, des zones où nous souhaiterons voir apparaître ces productions énergétiques et des zones où nous refusons ces implantations. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou souhaits en mairie ou par courriel à « mairie@56490mohon.com ». Une première analyse a été réalisée à partir du questionnaire rempli par chacun dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme en cours de révision.

- Les chantiers et stages à caractère éducatif sont à nouveaux programmés de 14h à 17h00 :
 - Lundi 22 avril,
 - Mardi 23 avril,
 - Lundi 29 avril,
 - Mardi 30 avril.

Il est nécessaire de s'inscrire en mairie avant le 5 avril 2024. Le dossier est également disponible sur notre site : « mohon.fr ».
- La « Croix-Rouge sur Roues » nous propose une halte à Mohon pour être au plus près des habitants qui ont besoin de ses services. Elle propose des produits secs et frais en partenariat avec la Banque Alimentaire du Morbihan. Ce sera chaque dernier jeudi du mois de 13h45 à 14h45 à la salle polyvalente du côté du parking. La distribution continuera ensuite à partir de 15h00 à La Trinité Porhoët, dans les locaux Kre'Active de Ploërmel Communauté à La Trinité Porhoët.
- La société d'assurance AXA nous a proposé une offre citoyenne pour permettre à un plus grand nombre de personnes de pouvoir bénéficier d'une assurance mutuelle complémentaire. Ceci est proposé sans questionnaire médical ni limite d'âge et avec :
 - Un paiement uniquement pour les garanties utiles parmi les 24 formules possible,
 - Un accompagnement de proximité avec un conseiller AXA à disposition,
 - Un suivi des remboursements sur espace client avec l'application numérique.
- La Municipalité de Mohon a sollicité un accord préalable de financement pour recruter un apprenti qui intégrerait le service technique communal. Son poste à terme serait celui d'un agent polyvalent des interventions techniques en milieu rural. Ses missions comprendraient l'entretien des bâtiments communaux et lieux publics (opérations de base), l'entretien et la création d'espaces verts communaux, l'entretien, la conduite et l'utilisation de matériels (tracto-pelle, tracteur agricole, remorque agricole, matériel d'entretien d'espaces verts) et suivi des carnets d'entretien-maintenance. La date d'embauche serait au 2 septembre si le dossier est accepté dans le plan de financement. Le niveau requis est Diplôme National du Brevet ou Bac, et le permis B est exigé.
- Monsieur Fernand MICHÉ nous a quittés le 10 février 2024, il est décédé à l'âge de 82 ans à son domicile de la Rue du Moulin.